

Mercredi 20 Janvier 2010

Deuxième édition des «Lauriers Hayett»

L'enfant d'aujourd'hui, cet homme de demain

Le mécénat s'impose de plus en plus dans le paysage social et culturel, grâce à des initiatives individuelles et à l'effort de certaines sociétés privées.



A ce titre, la compagnie d'assurances Comar, par le biais de sa filiale Hayett, se manifeste depuis un certain temps comme un soutien important dans ces domaines. L'événement, nommé «Lauriers Hayett pour l'enfant», a permis la participation de plusieurs associations, organisations et artistes portant un intérêt particulier à «l'âge d'or». Cet événement a permis de mettre en lumière l'ampleur de l'action de plusieurs associations qui visent le bien-être de l'enfant et ses droits.

Cette deuxième édition des «Lauriers Hayett» s'est ouverte par un spectacle de l'orchestre junior du conservatoire Kaddour Srarfi dirigé par Amina Srarfi. Ces chérubins, au sourire innocent et heureux, nous ont enchantés par une prestation témoignant des talents prometteurs de nos petits. La musique, bien exécutée, reflétait un foisonnement entre le ludique et l'euphorique à travers plusieurs morceaux tels que «Hymne à la joie», «La surprise», «La balançoire» et tant d'autres. Ainsi, cette troupe de musique a su émouvoir le public par une rigueur et une réussite, fruit, c'était clair, d'un travail de longue haleine. A l'issue de ce spectacle couronné par une ovation du public, aussi subjugué que surpris par ces talents en herbe fort prometteurs, les petits musiciens ont cédé la place au jury. Celui-ci avait pour membres : Mmes Zohra Abid (journaliste), Amina Srarfi (musicienne) Kaouther Attia Ridène (spécialiste en marketing et communication), Ghazi Abroug (pédagogue), Mohamed Mokhtar Louzir (homme de théâtre), Ali Ouertani (poète) et Hafedh Mahfoud (écrivain) et comme président Rachid Ben Jmii, PDG de Comar et passionné de lettres et de culture, qui a d'ailleurs insisté sur l'importance de l'enfance et sur la nécessité de pérenniser autant le bien-être que le respect de l'enfant tunisien, avec pour seule devise «L'action envers l'Autre». On procéda ensuite à la distribution des prix à des personnes et aux associations qui font de l'enfance leur préoccupation fondamentale.

Le prix de la création littéraire a été attribué, ex aequo, au poète Youssef Rzouga pour son conte "Ardh El Majaz" et au réalisateur Hichem Ben Ammar pour son film documentaire "Kan ya ma Kan" (biographie d'un enfant génie de musique)

Le prix de la meilleure œuvre éducative et sociale est revenu, ex aequo, à l'association "Espoir de la famille et de l'enfant" et à "l'Association d'aide aux enfants de la lune" (enfants atteints de xeroderma pigmentosum).

Le montant des deux prix est de 5.000 dinars.

Deux autres prix, d'une valeur de 1.000 dinars chacun, ont été décernés au Salon international

de la bande dessinée de Tazarka et à l'Association tunisienne de soutien familial.

Une mention spéciale a été également attribuée, par les membres du jury, à Mme Aïda Hamza pour son conte "Mahbouba, la coccinelle gourmande" et à la troupe de théâtre Al Forja pour sa pièce Houdhour (Présence).

Les heureux gagnants ont, par ailleurs, insisté sur l'importance d'entretenir un rapport constant avec l'enfant et assurer son bien-être. Les prix sont perçus comme un point de départ pour mieux avancer dans ce sens. Et comme «les Lauriers Hayett» sont avant tout un événement organisé à l'honneur des enfants, la soirée de dimanche dernier a été couronnée par la remise des prix à un concours de dessin et au cirque de Niz-Art qui a mis en scène de drôles et petits acrobates qui ont su nous charmer dans cette ambiance bon enfant.

Amal Jarrahi